# LE LIEN

Bulletin communal d'informations de **LASSY**
n° 166 – Octobre/Novembre/Décembre 2026



## VIE CULTURELLE

**Les animations à la médiathèque**

*Page 10-11*

## VIE JEUNESSE

**Un nouveau visage à l'Espace Jeunes**

*Pages 15-17*

## DOSSIER CENTRAL

**La rentrée scolaire à l'école Camille Claudel**

*Pages 12-14*






## Contact et Horaires Mairie

**Mairie de Lassy**
5 rue de la Mairie - 35580 LASSY
02.99.42.03.33
mail : accueil.mairie.lassy@orange.fr

**Horaires d'ouverture**
Lundi et Mardi : 16h à 18h
Mercredi et Samedi : 9h à 12h
Jeudi et Vendredi : 9h à 12h et 15h à 18h

# LE LIEN



**Magazine trimestriel d'informations municipales de LASSY**
**Photo de couverture :** Conseil municipal
**Directeur de la publication :**
Mr Le Chénéchal Didier
**Rédacteur en chef :**
Mme Le Duc Véronique
**Rédaction :** comité de rédaction
Mesdames Alexandra Sapin, Véronique Le Duc, Messieurs
Jean-Yves Bourdeverre, Hugues Moulard, Sébastien Boucault et les services municipaux.
**Photos :** associations, Mr Bourdeverre, Mr Moulard et les services municipaux.
©Design by Magnific.
Remerciements à toutes les personnes et aux associations qui ont contribué à l'élaboration du contenu de ce magazine.
**Conception et réalisation :** Imprimerie Castelbriantaise
Tirage à 780 exemplaires sur papier recyclé
**Impression :** Imprimerie Castelbriantaise
Distribution par les agents techniques des services municipaux

Disponible version électronique sur le site de la mairie : https://www.lassy35.fr/ et sur l'application IntraMuros Lassy.

## SOMMAIRE

p. 3 Editorial
p. 4-6 Vie municipale
p. 7 Vie petite enfance
p. 8-9 Vie associative
p. 10-11 Vie culturelle
p. 12-14 Dossier central
p. 15-17 Vie jeunesse
p. 18-19 Santé publique
p. 20-21 Vie pratique
p. 22 Vie économique
p. 23 Vie Intercommunale

**Si vous voulez faire paraitre un article dans le prochain bulletin Janvier - Février - Mars :**

Parution du Lien N°167 semaine du 25/01. **Les articles** sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : *accueil.mairie.lassy@orange.fr* **pour le 21/12/2026**. Spécifier en objet sur le mail : Article pour le LIEN. Le comité de rédaction demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, ils peuvent être accompagnés d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. La relecture du LIEN est assurée par le comité de rédaction. Ce dernier s'autorisera de revenir vers les auteurs des articles si les informations le nécessitent avant leur parution.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Nous avons accueilli la nouvelle directrice, Madame Catherine Maudeux, nous lui souhaitons la bienvenue.

Les effectifs scolaires sont quasi stables, ce qui permet de conserver un nombre de classes identiques aux années précédentes.

A la fin de l'année scolaire, nous avons vécu plusieurs journées d'exceptionnelles températures.

D'ores et déjà, la Municipalité a équipé toutes les classes de ventilateurs, dont certains munis d'un système de brumisation.

Néanmois, comme nous l'a montré l'étude effectuée sur l'école, nous avons pu constater la résilience du bâtiment aux températures extérieures, qu'elles soient négatives ou positives.

Nous avons également constaté la capacité de la cour à emmagasiner de la chaleur, qu'elle transfère en partie au bâtiment, Cette capacité est essentiellement dûe à la nature minérale et non compacte de la surface.

Il convient donc de trouver une solution pour limiter cette capacité d'accumulation, tout en permettant aux autres saisons et en hiver en particulier, de disposer d'une surface propre, pour préserver le bien être des enfants.

Il va donc falloir réfléchir collectivement à des solutions durables, réversibles selon les saisons, bien entendu soutenables financièrement, forcément multiformes, et parfois complexes ou déroutantes.

Cela suppose de prendre garde aux solutions simples ou évidentes, qui ne prennent pas en compte l'intégralité de la problématique.

Toujours pour l'école, les services techniques installent un système d'éclairage de sécurité. Le but étant de dissuader la nuit, les "visiteurs inopportuns".

Prochainement, plusieurs centaines de mètres de haies bocagères vont être créées, en collaboration avec VHBC, dans le cadre du programme Breiz Bocage.

Ce projet, initié l'année dernière, comprend 2 sites. Le 1er a pour but de créer un linéaire allant de la rue de la Chevardière jusqu'au bois de la cour, et le 2nd autour du lotissement "la martinière 2".



Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de reprendre le contrôle de l'éclairage public, qui était confié au syndicat des énergies et dont, les délais d'intervention (parfois de plusieurs mois), les coûts de mise à niveau (exceptionnellement élevés), ne convenaient pas.

Les travaux de la rue de la Touchette vont avoir lieu dans les prochaines semaines. Les réflexions et concertations concernant la rue de la Chevardière vont bientôt commencer.

Le projet des salles d'activités suit son cours. Comme évoqué dans le précédent Lien, le retard est confirmé et sans doute plus important que nous le pensions, puisque le planning mis à jour par l'architecte montre un glissement de plusieurs mois.

Les communes de Baulon, Goven et Lassy ont décidé de la création d'un centre de loisir sur la commune de Goven.

Nous avons soutenu la structure associative des Bruyères sur la commune de Bréal sous Montfort, pendant sa mise en redressement judiciaire.

Après les élections, des éléments financiers ont été divulgués lors de la visite de la Ministre de la jeunesse et des sports et qui ont montré le danger pour notre commune de continuer dans ces conditions.

La structure projetée à Goven permettra aux familles lasséennes de disposer d'un lieu plus facile d'accès. Bien sûr, avec le temps, la nouvelle structure, se renforcera qualitativement.

A la demande des communes de Bréal sous Montfort et de Mordelles, l'effectivité de la décision aura lieu à la fin de l'année 2027.

Enfin, une nouvelle animatrice Claire Lebegue est arrivée à « l'espace jeunes ». Elle est déjà bien intégrée à notre organisation. Bienvenue à elle.

## INCIVILITÉS : Appel au civisme et soutien à nos associations

C'est avec regret que la municipalité a pris connaissance des récents actes de vandalisme survenus sur une propriété privée causant d'importants dégâts sur les équipements utilisés par l'association d'airsoft CBI 35.

Alors que les bénévoles s'investissent pour préparer la reprise de leurs activités, de tels agissements portent atteinte au travail accompli et compromettent la présence de l'association aux prochains rendez-vous communaux.



### Un rappel essentiel aux principes du vivre-ensemble

La municipalité tient à rappeler deux principes fondamentaux :

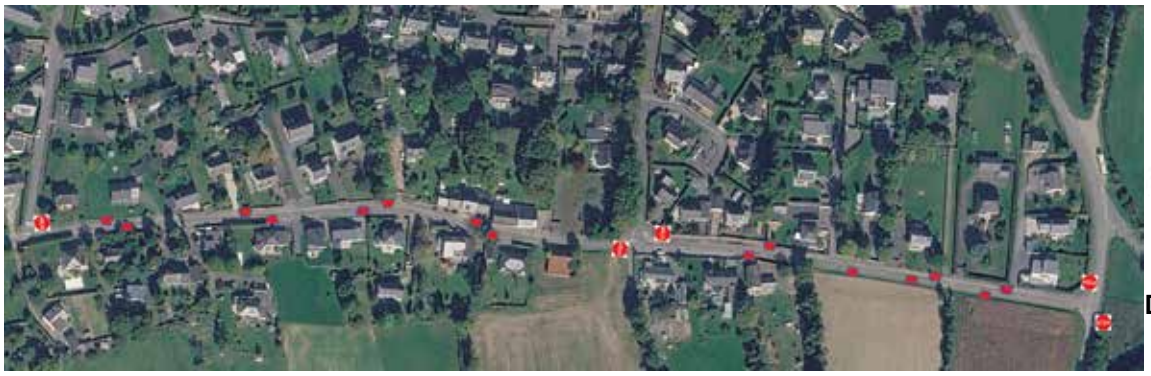
**Le respect de la propriété privée :** S'introduire ou dégrader des aménagements sur un terrain privé constitue une infraction punie par la loi.

**Le respect de l'engagement associatif :** Détruire les installations d'une association, c'est porter préjudice à l'ensemble de la vie associative de notre commune.

La municipalité apporte son soutien aux membres de l'association CBI 35, et appelle l'ensemble des habitants au civisme et au respect des biens d'autrui.

## SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS :

### dispositif provisoire concerté et validé par les riverains rue de la Touchette




Pour donner suite à la demande des riverains de la rue de la Touchette, différentes rencontres sur le terrain ont eu lieu, organisées par Mr Moulard adjoint délégué aux travaux et Mr le maire. Une 1ère réunion le 18 novembre 2025 afin d'élaborer en début d'année 2026 une mise en place de dispositifs de ralentissement, en raison de la vitesse excessive de véhicules sur cet axe.

Le mardi 16 juin 2026 à 20h00, une nouvelle réunion s'est tenue avec les riverains présents. Elle a permis de faire une mise au point avec les habitants et un ajustement sur l'emplacement des chicanes en place. De plus, il a été décidé d'installer 2 panneaux Stop supplémentaires à l'intersection de la D62 et de la rue de la Touchette, pour apaiser la vitesse et sécuriser la traversée des riverains et des usagers débouchant de la rue de la Touchette.

Malheureusement il a été constaté à plusieurs reprises que ces panneaux STOP ont été mis au sol dès le lendemain de leur installation puis subtilisés au bout de deux jours : socle béton + poteau + panneau routier. La disparition de ces dispositifs a amené la mairie à les remplacer pour un coût total de 392 euros.

Ces incivilités ont concerné tous les dispositifs du test: déplacement volontaire, écrasement ou enlèvement voir jet dans les bas-côtés à de nombreuses reprises et enfin vols de matériel. Tout cela représente bien sûr un coût pour la collectivité : financier avec le rachat des dispositifs mais aussi le temps d'intervention par les agents techniques autant que nécessaire pour assurer la sécurité de la circulation avec ce dispositif provisoire, temps qui pourrait être dédié à d'autres interventions sur la commune. Et n'oublions pas le risque accidentogène que ces incivilités font encourir aux usagers.

Une nouvelle rencontre est prévue courant octobre avec les riverains pour statuer sur le dispositif définitif. Puis, toujours dans le cadre de nos démarches pour apaiser la vitesse et sécuriser les déplacements au sein de la commune et à la demande des habitants, une réflexion va être lancée en novembre sur un aménagement rue de la Chevardière.

# LASSY : LE SECTEUR DU « CLOS DE LA VALLÉE »

## prend progressivement vie !

Au sein des lotissements **« Le Clos de la Vallée »** et « **Le Clos de la Vallée 1 »,** le paysage résidentiel se dessine à son rythme. Sur l'ensemble du périmètre, **une vingtaine de maisons sont désormais complètement achevées.**

La vie de quartier commence tout juste à s'y installer : pour l'heure, **une petite dizaine d'habitations est officiellement occupée** par leurs nouveaux résidents. Le chantier global est encore loin d'être terminé, puisque **tous les terrains ne sont pas encore construits ;** plusieurs parcelles demeurent libres ou en attente du lancement des travaux, promettant la poursuite de cette dynamique d'aménagement dans les prochains mois





# DU CHANGEMENT AUX SERVICES TECHNIQUES

Mr Pierrick PERSAIS (au milieu photo de gauche), ancien responsable des services techniques, est arrivé le 11 août 1986 à 22 ans comme agent communal à la mairie de Lassy. Après 40 années d'exercice au sein de la commune, il a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Le 19 juin, entouré de sa famille, des agents municipaux et des élus, il a fêté avec émotion son départ au restaurant municipal sous une chaleur accablante …

Pierrick était très apprécié à la fois de la population, des élus et de ses collègues. Il avait toujours le sourire, une petite blague pour apaiser les situations. A l'écoute, Il était toujours prêt à rendre service à tous, proche des habitants et consciencieux, il avait le sens du service public. Nous lui souhaitons une belle retraite et nous le remercions pour tout ce qu'il a pu apporter aux Lasséens. Il laissera son empreinte sur la commune.

Mr Mohamed SEROUAL, son second pendant quelques années, l'a remplacé au poste de responsable. L'équipe a accueilli cet été un nouveau membre Mr COIRON Rémy.

L'équipe est donc constituée de 4 agents : Mr Mohamed SEROUAL (1er à gauche sur la photo) Mr COIRON Rémy (2ème à gauche), Mr DALIBOT Jordan (3ème à gauche) et Mr DALIBOT Erwan (4ème à gauche).



*Soirée départ à la retraite de Pierrick PERSAIS*



*Les agents des Services techniques*

## Etat civil



### Mariages :

- 11/07/2026 – MERDRIGNAC Katell, Anne, Thérèse et RENAULT Thomas, Louis, Eugène
- 31/07/2026 – CHEVALIER Paul, Laurent, Remi et BUSSO Manon, Delphine, Floriane, Emilie

### Naissances :

**5 enfants sont nés depuis le 1er juin 2026.**



Les naissances ne paraissent plus dans le bulletin municipal. Les avis transmis par les communes du lieu de naissance ne peuvent plus être utilisés à d'autres fins que les actes d'Etat Civil de la commune du domicile.

Le 29/06/2026 le petit LIAM est né dans sa maison à Lassy à la grande surprise et pour le plus grand bonheur de toute sa famille.



### Décès

- Monsieur DAO-HUU-BAO Dominique-Marie, Joseph, Bertrand
  le 22/07/2026 à Chantepie,
- Monsieur DUTAY Patrick, Michel, Marcel le 9 septembre 2026 à Rennes.

## Groupement d'achat de fioul domestique




### Réduisons notre facture de chauffage !

Chers habitants de Lassy,

À l'approche de la saison de chauffe, nous vous proposons de participer à une commande groupée de fioul domestique.

Le principe est simple : plus nous regroupons de volumes, plus notre pouvoir de négociation auprès des fournisseurs locaux est important, ce qui permet d'obtenir un tarif au litre plus bas que pour une commande individuelle.

Pour l'instant nous procédons à un recensement des personnes intéressées par cette opération. Et ensuite, selon le nombre de réponses et du volume susceptible d'être commandé, une procédure de négociation et de commande sera mise en place.

Ces réponses seront à transmettre à Monsieur Gérard LEGEAY à l'adresse mail suivante : gerard.legeay@lassy35.fr

## Expression des groupes

### Bien vivre à Lassy, générations réunies

Après un été caniculaire, nous vous espérons en bonne santé en cette rentrée. Comme inscrit dans notre programme nous avons démarré la réflexion sur la sécurisation des déplacements routiers dans le bourg. Dans la continuité de ce qui a été initié avec l'aménagement rue Léon Piel installé novembre 2025 pour limiter les passages de voitures et sécuriser les déplacements piétonniers, nous avons lancé une concertation avec les riverains rue de la Touchette. Après 3 réunions avec les habitants, l'aménagement de la rue est en phase d'expérimentation pour une mise en place définitive fin octobre. Nous continuerons sous le même format rue de la Chevardière à la demande des habitants. Enfin toujours pour la sécurité, toute l'agglomération va passer à 30Km/H prochainement. Le projet d'aménagement et de développement d'activités au sein du bâtiment intergénérationnel va être lancé. Un groupe de travail va être constitué avec des élus, des professionnels, des associations et des lasséens utilisateurs du tiers lieu. Le projet de construction des salles d'activités est relancé. Une rencontre le 07 octobre avec l'architecte et tous les conseillers municipaux a permis d'arrêter les plans et le planning. 1ère date projetée : dépôt du permis de construire semaine du 19 octobre. Nous serons actifs sur ce dossier pour le respect au plus juste du planning proposé par l'architecte. Prenez soin de vous.

### Lassy, un village à votre image

Chers Lasseens, chères Lasseennes,

Un premier semestre s'achève pour ce nouveau mandat. En tant qu'anciens élus, nous constatons pour l'instant peu de changements, tant dans le fonctionnement municipal que dans les orientations prises.Notre rôle n'est pas d'être dans l'opposition systématique, mais de contribuer au débat, de questionner les choix et de proposer des réflexions constructives, toujours dans l'intérêt général. Nous resterons particulièrement vigilants quant au respect des engagements pris durant la campagne. Le changement de cap concernant l'ALSH en est un premier exemple. L'aménagement urbain mérite également toute notre attention. Aujourd'hui, nous voyons se multiplier les opérations de défrichage et d'imperméabilisation des sols, alors que les îlots de fraîcheur et la végétalisation des lotissements restent encore trop peu présents. Dans cette même logique, nous regrettons l'abandon du projet de revégétalisation de la cour de l'école. À l'heure où nous devons adapter nos espaces publics aux enjeux climatiques, ces projets nous semblent pourtant essentiels pour offrir aux enfants un environnement plus agréable et plus adapté.Nous continuerons donc à suivre ces projets avec sérieux, indépendance et vigilance, afin que Lassy reste à l'image de ses habitants et que l'intérêt collectif demeure au coeur de chaque décision.

## La crèche Multi accueil « L'ARBRE EN COULEURS »

Le multi- accueil est né de la volonté des communes de Goven, Lassy et Baulon, de répondre à la demande croissante des familles en matières d'accueil de la petite enfance. Il propose 20 places en accueil collectif régulier et occasionnel pour les enfants de 2,5 mois à 4 ans (non scolarisés).
Lassy a 2 places en **accueil occasionnel**. Il s'adresse aux familles ayant un besoin de garde ponctuel (pour des démarches ou activités personnelles par exemple). Il est proposé sur des créneaux horaires et une durée variables suivant les places disponibles. Le multi accueil est ouvert de 7h30 à 18h30.

Crèche
L'Arbre
en Couleurs

## La rentrée a sonné à la crèche L'Arbre en couleurs !





En septembre certains enfants ont quitté la crèche pour faire leurs premiers pas à l'école, mais l'équipe a le plaisir de retrouver plusieurs d'entre eux le mercredi. De nouveaux enfants et de nouvelles familles ont également rejoint la crèche, et d'autres arrivées sont encore attendues dans les prochains mois, avec notamment l'accueil de bébés avant la fin de l'année.

Cette rentrée se déroule dans une belle dynamique. Les familiarisations se font progressivement et en douceur, permettant à chacun, enfant comme parent, de prendre ses repères et de découvrir sereinement ce nouvel environnement. Les enfants déjà présents l'an dernier ont vite retrouvé leurs habitudes et la complicité avec leurs petits copains.

Du côté des professionnels, les idées ne manquent pas ! De nombreux ateliers sont en préparation et d'autres ont déjà commencé : peinture, collage, gommettes, jeux de société, jeux de manipulation, activités créatives, jeux extérieurs … Les ateliers cuisine ont également repris pour le plus grand plaisir des petits !

Les projets et partenariats qui rythment la vie de la crèche se poursuivent eux aussi. Les enfants auront à nouveau l'occasion de partager des moments avec les résidents de l'EHPAD, avec les enfants de l'ALSH « La bulle magique », avec l'école, et les professionnels de la médiathèque.

Parce que la place des parents est également essentielle, plusieurs temps de rencontres ont aussi été proposés : un « P'tit-déj' parent » organisé le mardi 15 septembre a permis aux familles de faire connaissance dans un moment convivial. Une soirée parents/professionnels organisée le 12 octobre en présence de l'ensemble de l'équipe a ensuite permis d'échanger autour de différents thèmes liés à la petite enfance. Des stands thématiques étaient proposés et Gaëlle Pagadoy, référente santé de la crèche, était présente pour répondre aux questions et accompagner les familles.

Une nouvelle année qui promet encore de nombreux moments de complicité, de découverte et de partage !

**Contact**
**Carine GERMAIN -directrice**
**02 23 61 13 30**
**direction.larbreencouleurs@goven.fr**

## RELAIS PETITE ENFANCE



## LES ATELIERS MUSICAUX DE LASSY FONT LEUR RENTRÉE !



**La rentrée musicale a bien commencé aux Ateliers Musicaux de Lassy !**
Le lundi 7 septembre, les musiciens se sont retrouvés autour de Rémi pour le premier atelier d'improvisation guidée. Synthé, piano, batterie, basse, guitare électrique… et même trompette : les instruments se sont mêlés pour plus de deux heures de musique, d'écoute et de partage. La soirée s'est naturellement prolongée autour d'un repas convivial, pour terminer ce beau moment ensemble.

Le lundi 14 septembre, place au premier atelier « Chantons ensemble ». De nombreux curieux sont venus découvrir ce nouveau rendez-vous et partager le plaisir de chanter en groupe. Une première rencontre pleine d'enthousiasme qui, nous l'espérons, donnera envie à chacun de revenir et de pousser la voix avec nous !

› **Chantons ensemble se retrouve un lundi sur deux, de 19h à 20h30.**

Les Ateliers Musicaux de Lassy proposent également chaque mois un atelier d'improvisation guidée et un atelier d'improvisation libre, de 19h à 22h. Que l'on soit musicien confirmé, débutant, chanteur ou simplement curieux, l'envie est la même : jouer, chanter, expérimenter et surtout prendre plaisir à faire de la musique ensemble !

› Retour en image sur les premiers rendez-vous de cette nouvelle saison.






## VITAGYM

### Votre rendez-vous Fitness & Bien-être !

L'association propose aux adultes dès 16 ans des cours variés pour entretenir et améliorer sa condition physique dans une ambiance conviviale.
Encadrés par des animateurs diplômés, venez vous dépenser, vous entretenir et améliorer votre condition physique.
**Au programme:** Fitness, circuit training, body training, cardio, renforcement musculaire...
**Nouveau depuis septembre 2026 :** Ouverture de cours de **Pilates** et de **Gym douce !**
**Mardi :** Fitness avec Jean (19h00-20h00 / 20h00-21h00)
**Mercredi :** Pilates avec Nolwenn (18h30-19h30 / 19h30-20h30)
**Jeudi :** Gym douce avec Nolwenn (11h00-12h00) & Fitness avec Christophe et Léa (19h00-20h00 / 20h00-21h00)
Flexibilité totale : formule à la carte de 1 à 4 cours par semaine à l'année pour le Fitness.
Facilités de paiement (3x sans frais), virement, chèques, chèques vacances et coupons sport ANCV acceptés.
**Profitez de 2 cours d'essais gratuits pour tester nos activités !**

**Contact : vitagymlassy@gmail.com**
**Site internet : https://vitagym-a-lassy.s2.yapla.com**



## TAÏ CHI

### Cours de Taï chi chuan à Lassy

Le Tai chi est **un art martial** chinois, s'appuyant sur les bases du **Qi Gong**, **pratique ancienne.** Il consiste à **enchainer des mouvements qui** apporte un **bien être** et une relaxation.
Avec une pratique régulière, elle soulage les douleurs et permet de récupérer la mobilité des zones en tension . C'est **une pratique douce, accessible a tous,** peu importe l' état de santé.

Les cours ont lieu les **lundis soir** de **18h30 à 19h30** (hors vacances scolaires), à la salle des fêtes de Lassy.
Il est possible de débuter en cours d'année et faire une séance d'essai.

Inscription : 150 euros l'année



**N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignement**
**Tangui Quédillac**
**tangui.quedillac@gmail.com**
**06 74 88 01 10**







## LES PETITS LASSÉENS

### Pour les petits et grands de 0 à 3 ans.

**Le jeudi matin de 9h45 à 11h15.**

L'association accueille les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents, assistantes maternelles, baby-sitters ou grands-parents, dans un espace de jeux collectif. Des séances hebdomadaires ont lieu tous les jeudis matin dans la salle multifonction de la médiathèque. Un planning est mis à disposition à l'entrée de la mairie, de la médiathèque et de la salle multifonction. Diverses activités y sont proposées : comptines, activités manuelles libres ou dirigées, éveil musical, motricité, histoires, transvasements… Nous préparons avec soin nos ateliers afi n que les petits comme les plus grands s'y sentent bien. Lors d'une séance, vous trouverez une activité adaptée à chaque âge. C'est l'occasion de favoriser les échanges, de créer et de développer le lien social des enfants qui, par la suite, iront à l'école. N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai !




**Pour tout renseignement :**
Patricia : 07 61 36 49 55 Mail : bailly.patricia@orange.fr
Emmanuelle : 06 11 69 59 91 Adhésion : 15 € par an et par adulte référent. Ou présentez-vous simplement aux horaires indiqués !

## ASSOCIATION SOURIRE MALGACHE

Les actions de l'association Sourire Malgache continuent avec la **prochaine édition du MARCHÉ DE NOËL** qui aura lieu Les **5 et 6 décembre** prochain. Comme chaque année, nous proposerons à la vente des décorations de noël conçus et fabriquées par nos bénévoles, des biscuits et chocolats maison, de l'artisanat malgache, et plein d'idées cadeaux. Seront également présents d'autres associations et/ou artisans locaux pour vous offrir un choix diversifié.

Quelques exemples de ce qu'ils vous proposeront : bijoux, carterie, vin, objets en céramique… Et bien sûr, vous trouverez sur place buvette et restauration tout au long du weekend.
Venez nombreux soutenir notre action auprès des enfants malgaches, et au passage, passer un bon moment avec nous. Peut-être aurez-vous l'occasion de rencontrer le père noël.





**19 rue de la Touchette - 35580 LASSY**
**Tél : 06 88 41 91 21**
**Contact@souriremalgache.org**
**www.souriremalgache.org**

# À la Médiathèque...

## PROMENONS-NOUS DANS LES VALLONS




### Du 12 septembre au 31 octobre 2026

En octobre, venez découvrir le nouveau temps fort des Bibliothèques des Vallons ! Cette année les 14 bibliothèques proposent un regard singulier sur la forêt.

**A Lassy, participez à une SOIRÉE JEUX de société dans l'univers de la forêt vendredi 16 octobre et à une BALADE CONTÉE dans la vallée du Canut mardi 20 octobre.**

Retrouvez le programme de l'ensemble des médiathèques sur **bibliothequesdesvallons.fr.**










## PRIX DES P'TITS LECTEURS DES VALLONS

**Du 19 juin au 21 novembre**

### Animations pour les 0-5 ans

Les bibliothécaires et les professionnelles de la petite enfance vous ont concocté une sélection de 6 livres pour les 0-5 ans et un programme d'animations variées.
Retrouvez la sélection à la médiathèque et VOTEZ pour votre livre préféré.
De nombreuses animations pour les tout-petits sont proposées sur le territoire en novembre, retrouvez le programme complet sur https://www.lassy35.fr/mediatheque-2/

# Nos Rendez-vous réguliers










Samedi 17 octobre
Samedi 07 novembre
Samedi 21 novembre
Samedi 12 décembre

## VERNISSAGE DE L'EXPOSITION PHOTO

### « Histoires de femme à Lassy »

**Vendredi 13 novembre à 18h**

10 lasséennes ont accepté de participer à ce projet ambitieux de la photographe Caterina Franci : raconter en images et en mots des histoires de femme qui vivent aujourd'hui à Lassy.
Venez découvrir le résultat de ce travail lors du vernissage, l'occasion de rencontrer les femmes qui ont participé et la photographe !
L'exposition sera ensuite visible jusqu'en janvier.



## Activités à venir










## et toujours...













**Retrouvez nos actualités et nos pépites sur Facebook et Instagram**

**Médiathèque de Lassy**
14 rue de la Mairie - 35580 LASSY
Responsable : Chann Lavigne
él : 02.99.42.02.87 - Mail : mediatheque.lassy@gmail.com

# La rentrée scolaire à l'école Camille Claudel



## PREPARATION DE LA RENTREE

### Temps d'accueil des nouveaux enfants en amont de la rentrée

Le 26 juin, 15 familles ont été accueillies par Mme Laluyaux (ATSEM) et Mr Bourdeverre adjoint aux affaires scolaires. Les parents et les enfants ont découvert les locaux de la garderie et du restaurant scolaire. Ce temps d'échange et d'interconnaissance, très apprécié des parents, s'est clôturé avec un goûter confectionné par le personnel du restaurant.







### Grand ménage des locaux avec les jeunes d' Argent de Poche

3 Jours en juillet sont dédiés au grand ménage des locaux de l'école, la garderie et le restaurant scolaire. Durant 3 demi-journées, soit 12h, l'équipe des agents municipaux est renforcée avec 7 jeunes du dispositif Argent de poche. C'est l'occasion pour eux de redécouvrir leur école mais sous un autre angle et de revoir les ATSEM qui les ont encadrés.



### Achats de nouveaux matériels

Tous les ans la mairie renouvelle ou acquière, en concertation avec les professeurs, du matériel pédagogique pour favoriser les apprentissages. Cette année 10 ventilateurs brumisateurs ont été achetés pour un montant 2 799.90 € (subventionnés par l'Etat). Un vidéoprojecteur, tableau blanc et ordinateur portable ont été fournis à Mme Lepicard pour la classe de maternelle PS/MS. Ils ont été achetés chez Micro-C pour un montant total de 2 832 € TTC.

## DES MOUVEMENTS DANS L'EQUIPE PEDAGOGIQUE POUR LA RENTREE



### Départ à la retraite de Mme Guillard Isabelle

Lors de la kermesse organisée par l'APE le 27 juin, un moment émouvant a été dédié au départ à la retraite de la directrice Mme Guillard Isabelle (à gauche sur la photo), très appréciée des enfants et des parents. L'occasion pour elle de dire « au revoir » et aux parents ainsi qu'aux enfants de la remercier pour les années qu'elle a dédiées au bien-être et au développement des petits lasséens. Elle part en ayant plein de projets.



## L'équipe pédagogique a 3 nouveaux visages

Nous avons accueilli à la rentrée 3 nouveaux professeurs des écoles : Claire LE PRIOL (à gauche sur la photo), Catherine MAUDEUX (directrice, au centre de la photo) et Clémence CHIPON (à droite de la photo). Nous leur souhaitons la bienvenue à l'école Camille Claudel.

Arrivée de la nouvelle directrice : **nous avons rencontré Mme MAUDEUX et nous allons vous partager son interview.**



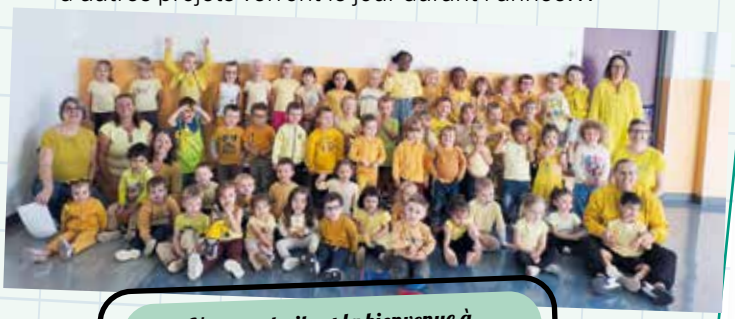
**Mme MAUDEUX** a pris ses fonctions de directrice à l'école élémentaire Camille Claudel à la suite du départ à la retraite cet été de Mme GUILLARD Isabelle.

**Quelques mots de présentation.**

Elle a exercé pendant 18 ans à l'école « Arc en Ciel » de Crevin où elle a acquis une forte expérience assurant alternativement les classes du CM2 au CP. Elle précise rester très attachée au cycle 2 qui regroupe le CP, CE1 et CE2 et concerne l'acquisition des apprentissages fondamentaux. L'envie de changement et d'évolution professionnelle l'ont amené à Lassy, qui était son 1er choix. Ce choix a été motivé par le fait que l'école Camille Claudel, de par sa taille, lui permet de garder une fonction pédagogique en assurant la classe de CE1 tout en ayant 2 journées de décharge (jeudi et vendredi) pour assurer son poste de directrice.

**Après quelques semaines de prise de poste Mme Maudeux nous partage** : « *J'ai découvert une école agréable, colorée, avec des locaux lumineux et atypiques comme une mezzanine et une salle de motricité au cœur de l'établissement. La dotation de la mairie pour le matériel scolaire est très satisfaisante.* » Concernant l'aspect pédagogique elle évoque avoir intégré une équipe pédagogique stable et expérimentée. « *Nous travaillons dans un environnement calme avec des enfants ayant envie d'apprendre. Grâce à des règles posées par les professeurs des écoles, les enfants sont dans des conditions propices à l'apprentissage.* »

**Pour l'année 2026/2027 l'école a différents projets pédagogiques touchant toutes les classes.** Un projet sportif fédérateur : **le cross scolaire** avec l'OCAS pour les élèves allant du CP au CM2. Le projet avec la médiathèque de Lassy : **le prix des Incorruptibles** pour les maternelles, les CE, et CE1/CE2. Le projet **Aires Terrestres** pour les CM1 et CM2. **La piscine à Aquavallons** : CM1 et CM2 après la Toussaint, et CP et CE1 sur mars/avril. Le projet **Tour du monde** pour les CE1 et CE2 autour de la découverte des continents et les animaux y vivant, et, un projet **Route du Rhum** permettant aux enfants de suivre la course en direct avec la navigatrice du bateau « initiative cœur ». Les maternelles ont démarré un projet annuel **contes « Arc en ciel »** en venant tous habillés les vendredis de la même couleur (photo ci-dessous). Bien d'autres projets verront le jour durant l'année…



*Nous souhaitons la bienvenue à Mme Maudeux et une année scolaire très riche à toute l'équipe pédagogique et encadrante ainsi qu'aux enfants.*

## Présentation des classes

L'école publique « Camille Claudel » accueille **203 élèves répartis dans 9 classes,** signe d'une population jeune.

L'équipe pédagogique et la répartition des effectifs :

- PS-MS : Madame LE PICARD et Peggy LALUYAUX (ATSEM) : 25 élèves
- PS-GS: Madame GINGUENE-REGNAULT et Christel HERVE (ATSEM): 24 élèves
- MS-GS : Madame DESERT et Sandrine PANAGET (ATSEM) : 24 élèves
- CP : Madame CAPLAN : 19 élèves
- CE1 : Madame MAUDEUX – Madame LE PRIOL : 22 élèves
- CE1-CE2 : Madame CHIPON : 18 élèves
- CE2 : Madame MEIGNEN-RICHARD : 22 élèves
- CM1-CM2 : Madame TESSIER : 25 élèves
- CM2 : Monsieur ALLEGRE : 24 élèves



*Photo de gauche à droite :*
*1er rang : Claire LE PRIOL, Sabrina GUINGUENE-REGNAULT, Céline LE PICARD, Catherine MAUDEUX, Christel HERVE, Hélène DESERT*
*2ème rang : Clémence CHIPON, Sandrine PANAGET, Laëtitia DUBLET, Christine COUGARD, Guillaume ALLEGRE, Peggy LALUYAUX, Laurence COCHEREL*
*3ème rang : Euryale ANTOINE (brigade), Christine MEIGNEN-RICHARD, Céline CAPLAN, Emmanuelle TESSIER.*

Le personnel encadrant est composé de 3 ATSEM : Peggy LALLUYAUX, Sandrine PANAGET et Christel HERVE, de 3 AESH Laëtitia DUBLET, Christine COUGARD, Laurence COCHEREL, et, de 3 agents périscolaires.

# LA RESTAURATION SCOLAIRE "EQUILIBREE, VARIEE, FAITE SUR PLACE"

Exemple de menu




A Lassy ce sont en moyenne **176 enfants** qui mangent à la cantine où les repas sont cuisinés sur place pour plaire aux papilles des enfants avec des produits de qualité. Nous favorisons les circuits courts, les produits bio et durables tout en respectant la saisonnalité. L'alimentation est équilibrée, variée pour permettre la croissance, le développement psychomoteur et les capacités d'apprentissage de l'enfant. Un repas végétarien est prévu chaque semaine, comme vous pouvez le voir sur l'exemple des menus prévus sur la semaine du goût. Dans le cas d'une allergie connue, les parents fournissent le repas pour leur enfant afin de respecter la sécurité. A lassy le coût du repas pour un enfant est de 4,10 €.

L'équipe de restauration se compose de : un chef Mme FLOCH Delphine (3ème à gauche), un second Mme RASTEL Ginette (2ème à gauche) et d'agents municipaux : Catherine DUBOIS (3ème à droite), Tiphaine DUVIVIER (1ère à gauche) Tiphaine SAUDRAIS (1ère à droite) et Régine GLEMEAU (2ème à droite). Elle est renforcée lors du service avec l'animatrice jeunesse, Claire LEBEGUE, qui a pour rôles de faire vivre les règles du « bien vivre en collectivité » et d'être à l'écoute des enfants qui en ont besoin.



Coordonnées du restaurant municipal
restaurant.municipal.lassy@gmail.com
5 bis rue de la Mairie - 35580 LASSY
02 23 35 75 91



# DEUX ASSOCIATIONS ESSENTIELLES A LA VIE SCOLAIRE DE L'ENFANT

## L'Association Aide aux Devoirs de Lassy fête ses 20 ans

L'association accompagne les enfants de l'école Camille-Claudel les lundis, mardis et jeudis. L'aide aux devoirs n'est ni un soutien scolaire ni une étude surveillée : il s'agit d'un accompagnement basé sur le volontariat des enfants.

Pour l'année scolaire 2025-2026, 35 enfants ont bénéficié de ce dispositif grâce à l'engagement de 17 bénévoles. Une enquête menée auprès des parents a confirmé son utilité : gain de temps à la maison, diminution des tensions autour des devoirs et satisfaction quant au fonctionnement de l'association.




lors de ce forum pour échanger avec nous et inscrire vos enfants. Cette initiative n'existerait pas sans les bénévoles qui se relaient chaque semaine auprès des enfants, dont certains sont présents depuis la création de l'association. Merci à eux pour leur fidélité et leur investissement. L'aventure vous tente ? Rejoignez l'équipe de bénévoles ! Une heure par semaine suffit pour faire la différence. Venez à notre rencontre.

**Contact : aideauxdevoirs.lassy@gmail.com**

## L'APE fait sa rentrée !

Après une année 2025-2026 bien remplie par nos événements habituels (vente de chocolats, cinéma de Noël, boum des grands, tombola et fête de l'école…),, l'été fut le bienvenu pour se reposer ! L'APE a été bien occupée pour la rentrée avec le vide-grenier organisé avec les autres associations lasséennes, et la soirée blind-test pour les parents. De nouveaux parents nous ont rejoints, et c'est dans la bonne humeur que les actions reprennent pour une nouvelle année.

L'Association des Parents d'Elèves de l'école Camille Claudel soutient l'école en récoltant des fonds pour participer au financement de projets scolaires, comme des sorties sportives ou culturelles. Tous les parents de l'école sont les bienvenus pour donner un coup de main, à la hauteur de vos disponibilités bien sûr.

Et pour tous les habitants de Lassy, vous pouvez facilement soutenir l'APE grâce à notre partenariat avec le SMICTOM, en triant un maximum de papier dans les colonnes de collectes, merci !

**Pour plus d'informations, contactez-nous à ape.lassy35@gmail.com ou sur facebook « APE Lassy ».**



**Infos pratiques**
**Les horaires de classe sont :**
**Lundi/mardi/jeudi/vendredi :**
**9 h – 12 h ; 13 h 30 – 16 h30**

**Coordonnées :**
**École Camille CLAUDEL**
**7 rue de la Mairie**
**35 580 LASSY**
**Tél. : 02 99 42 02 71**

ESPACE JEUNES LASSY
14 rue de la Mairie
35580 LASSY
Tél : 06.83.08.15.76
E-mail : animateur.lassy@gmail.com

**Ouverture :**
- Mercredi de 14H00 à 18H00 (dans la limite de 12 places maximum)
- Vendredi soir de 18H30 à 20h30
- Samedi de 14H00 à 18H00 (dans la limite de 12 places maximum)

Ces horaires peuvent être modifiés en cas de sorties et/ou soirées.
Toutes infos sur : https://www.lassy35.fr/

## ARGENT DE POCHES À LASSY

### 10 jeunes lasséen(ne)s en ont bénéficié



« Argent de Poches » est un dispositif permettant aux jeunes de 16 à 17 ans domiciliés dans la commune de réaliser de petits chantiers municipaux rémunérés pendant les vacances scolaires et ainsi d'avoir le plus souvent leur 1er salaire. Entre juillet et août la mairie de lassy a financé 6 chantiers et VHBC 4. Donc 10 lasséens ont travaillé 12h chacun encadré par les responsables des services et ont été rémunérés sur la base du SMIC horaire. Nous les remercions toutes et tous pour leur sérieux, leur engagement, leur bonne humeur et leur dynamisme dont ils ont fait preuve dans leur mission.



## L'ANIMATION JEUNESSE ESTIVALE :

### une belle édition malgré un été chaud et une nouvelle équipe d'animation

#### Une nouvelle équipe d'animation

Cet été l'espace jeunes a été ouvert 4 semaines du 06 au 31 juillet. Le départ brutal en juin de l'animateur mis à disposition par les Bruyères a compliqué la préparation du programme d'activités. L'organisation a pu être projetée et les animations planifiées grâce au travail efficace de Cathy Baron qui a été animatrice à Lassy et qui a accepté de faire un remplacement partiel. Pour assurer les 4 semaines d'animation et pouvoir accueillir au maximum 24 jeunes, 2 animateurs ont été présents tous les jours. Cathy et Léandre Gilbert ont assuré la 1ère semaine et Léo Pitré et Léandre ont assuré les 3 autres semaines. Un grand MERCI à eux 3 pour leur engagement et professionnalisme dans l'encadrement de nos jeunes.

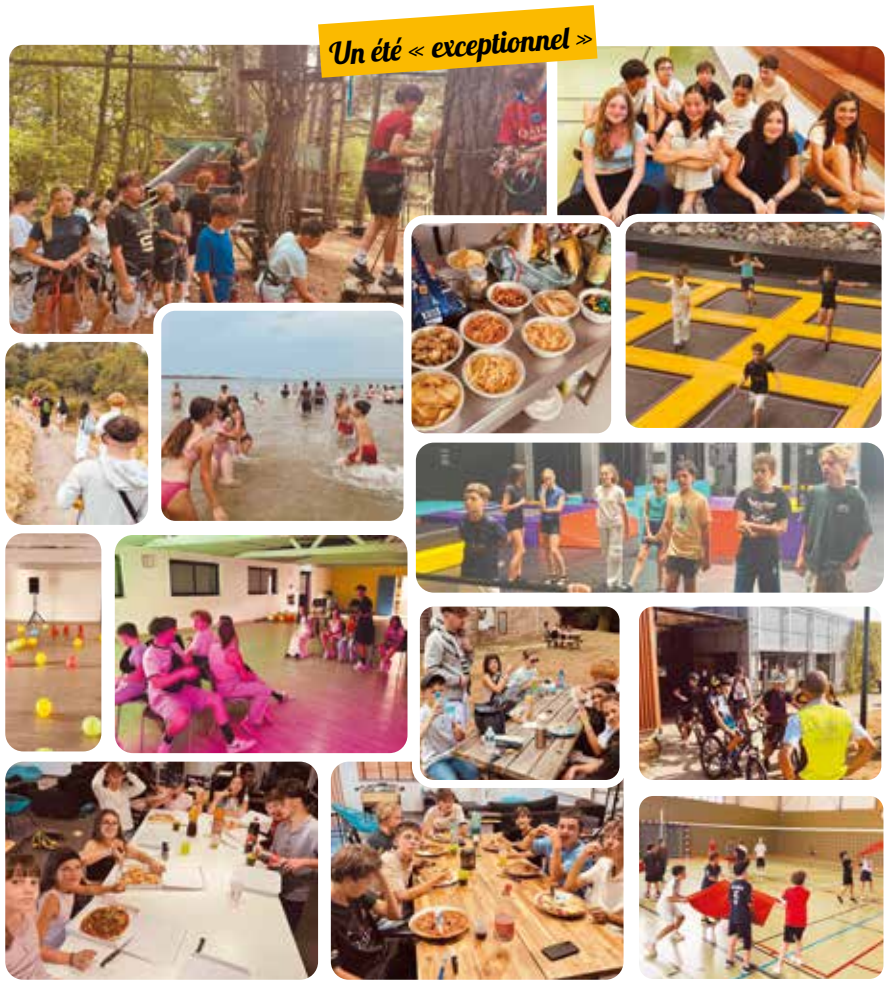


*Cathy BARON, Léo PITRE et Léandre GILBERT*

#### Un public présent avec des animations variées

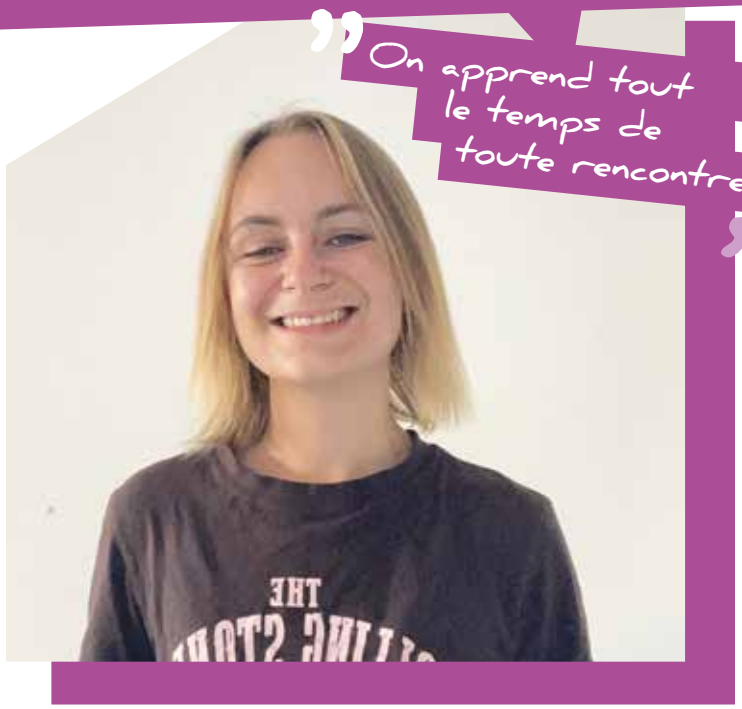
Malgré la canicule et de nouveaux animateurs, le public jeunes a répondu présent. Concernant les animations avec inscription obligatoire 35 jeunes différents y ont participé. On comptabilise 227 inscriptions/4 semaines du programme, avec un nombre variable selon la nature des activités. Les plus plébiscitées : « West Park », la plage, la piscine, l'accrobranche, le trampoline et « Killer in the dark ».

La canicule nous a obligé à adapter au jour le jour les animations voir les annuler. Mises en places de 4 ventilateurs dans les locaux, et pour 2 groupes projets (nature, ou, balade en vélo) annulation de leur bivouac prévu pour des raisons météorologiques (canicule, et, orage). Les animateurs et les jeunes ont fait preuve d'une grande adaptabilité voir d'ingéniosité pour profiter au mieux de cette période estivale caniculaire. Les jeunes ont su se faire plaisir lors des soirées pizza, des pic nics et pour marquer la fin des vacances, une soirée « boom » a été organisée avec la projection d'un film rétrospectif, des jeux et un buffet version « diététique ado» le tout dans une bonne ambiance. Un été « exceptionnel »



# Claire LEBEGUE

**a pris ses fonctions d'animatrice responsable de l'espace jeunes (EJ) de Lassy le 01 septembre.**




## PARCOURS

**Diplômes**

BUT carrières sociales parcours animation sociale et socio-culturelle-IUT Rennes
Licence de Philosophie-Université Rennes 1
BAC général spécialité Anglais et histoire/géographie
BAFA (brevet d'aptitude à la fonction d'animateur)
Formation PSC1

**Expériences professionnelles**

Animatrice périscolaire et extrascolaire à Vezin le Coquet
Animatrice/coordinatrice projet jeunesse au service jeunesse de Ploërmel Communauté.
Animatrice jeunesse à Pipriac
Animatrice polyvalente dans différents campings.

## INTERVIEW

**Claire pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

J'ai 23 ans, j'habite Rennes et je suis originaire de Bain de Bretagne. Je suis passionnée de culture, théâtre, grande lectrice (romans, BD mangas) et cinéphile. Je pratique la natation en loisir. Je suis curieuse, rigoureuse et autonome. Je suis portée par l'éducation populaire, pour moi « on apprend tout le temps de toute rencontre ».

**Pouvez-vous nous parler de vos différentes expériences professionnelles ?**

Dans chacune j'ai acquis des compétences en animation. Deux m'ont plus marqué dans ma construction professionnelle. L'animation périscolaire était dans le cadre des TAP. J'ai aimé cette expérience car j'évoluais avec toutes les tranches d'âges. En extrascolaire (accueil de loisirs) c'était un travail en commun entre l'ALSH et l'espace jeunes avec une grande diversité dans les animations assurées. J'y ai aussi appris à faire du lien avec les familles.
Mon expérience de coordinatrice de projets à Ploermel a confirmé mon choix de travailler auprès d'un public jeunesse. J'ai acquis la méthodologie de projet co-construit et l'importance d'œuvrer pour la participation des jeunes à la vie d'un territoire, afin de favoriser leur émancipation. J'ai appris à avoir une posture de réflexion, de dialogue avec les usagers. A concevoir l'animation comme quelque chose de globale : fédérer les habitants, faire vivre une commune, favoriser le « vivre ensemble ».

**Claire, pourquoi avoir choisi Lassy ?**

Tout d'abord je souhaite évoluer professionnellement au sein d'un secteur jeunesse, pour continuer à apprendre auprès des jeunes et à leurs côtés. Le poste à lassy permet une autonomie, il est très attractif par la diversité des missions : l'EJ, la médiathèque, l'école, ce qui permet aussi d'avoir un poste à 35h (très rare pour une commune de moins de 2 000 habitants). Le poste permet de travailler sur des projets et pas seulement de l'accueil public.

**Quelles impressions depuis votre prise de poste ?**

Lassy est une commune à taille humaine où il fait bon vivre, super bien équipée en services pour les familles et les jeunes. C'est une belle découverte. J'ai été bien accueillie et surprise par la facilité avec laquelle les personnes sont venues à moi, et, à utiliser les locaux. J'ai découvert une commune « vivante » « dynamique » avec un tissu associatif très riche et varié.
En septembre un grand nombre de jeunes sont venus se présenter à moi. J'ai rencontré un public engagé, dynamique, plein d'idées. Ils sont demandeurs d'activité avec moi, il y a toujours du passage à l'EJ ! J'ai plaisir à les accueillir. Nous avons aussi démarré la passerelle avec 29 enfants de CM2 qui attendaient avec impatience ce moment.

**Avez-vous des projets ?**

Oui je commence à me projeter dans mes missions et cerner les attentes des jeunes.
*Développer l'axe intergénérationnel :* mettre en place des journées intergé avec les ainés, participer au repas annuel des ainés, et, créer un potager « pédagogique » où jeunes et ainés pourraient jardiner ensemble.
*Participer au développement du Tiers lieu avec Chann :* engager les jeunes à la vie de ce lieu.
*Favoriser l'approche culturelle :* visite d'un FabLab, et, découverte d'expositions aux Champs Libres.
D'autres projets viendront en concertation avec les jeunes.

## TON PROGRAMME DES VACANCES DE LA TOUSSAINT

ESPACE JEUNES LASSY







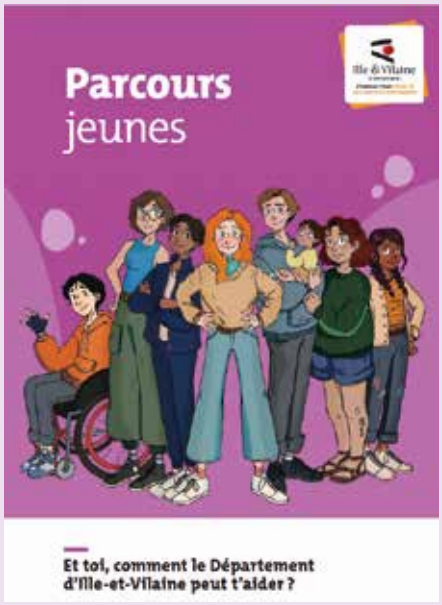
## PARCOURS JEUNES

### comment le département 35 peut t'aider

Le Département d'Ille-et-Vilaine a procédé à la mise à jour de son guide « Parcours jeunes – Et toi, comment le Département peut t'aider ? », qui recense les principaux dispositifs départementaux mobilisables par les jeunes de 15 à 25 ans et leurs familles.

Un livret bande dessinée présente de façon synthétique certains des dispositifs départementaux, sur la base de 5 profils de personnages scénarisés : « Projet d'avenir » ; « Concrétiser ses projets » ; « Etre jeune et parent » ; « Mobilité réduite : se déplacer, bouger, s'amuser » ; « Trouver sa voie professionnelle ».

Retrouve les fiches des dispositifs jeunesse sur le site internet du Département à l'adresse www.ille-et-vilaine.fr/parcours-jeunesse ou en scannant le QR code.







À Bain-de-Bretagne de 18 h à 19 h 30
Des professionnels t'accueillent

- 3 et 17 novembre 2026
- 1 et 15 décembre 2026
- 5 et 19 janvier 2027
- 2 et 16 février 2027
- 9 et 23 mars 2027
- 6 avril 2027
- 4 et 18 mai 2027
- 1 et 15 juin 2027

Groupe de paroles pour adolescents, **confidentiel et gratuit**



## REPAS SPECTACLE ORGANISÉ PAR LE CCAS POUR NOS AINÉS

Le traditionnel repas annuel des ainés organisé par les membres du CCAS de Lassy, aura lieu le **dimanche 13 décembre à 12h salle des fêtes Joseph Legendre.** Il s'adresse aux personnes de 70 ans et plus à qui le repas est offert par le CCAS. Il est payant pour les personnes accompagnantes de moins de 70 ans qui sont les bienvenues lors de cet évènement communal.
Un courrier d'invitation va être envoyé prochainement comme à l'habitude aux Lasséens de 70 ans et plus pour qu'ils puissent s'y inscrire.

Réservez d'ores et déjà votre date et venez profitez d'un moment convivial, gustatif et festif au rythme de chansons d'hier et d'aujourd'hui avec les artistes talentueux de « Cabaret d'un soir ».
**Tous renseignements auprès de la mairie, service CCAS.**




## PLAN CANICULE : pensez à vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables

L'été 2026 les températures élevées et le placement de l'Ille-et-Vilaine en vigilance orange puis rouge, nous rappellent l'importance de protéger les personnes les plus fragiles face aux fortes chaleurs.
Dans le cadre du Plan canicule pour prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, les agents municipaux et les membres du CCAS assurent un suivi téléphonique auprès des personnes seules, âgées, en situation de handicap ou de vulnérabilité, vivant à domicile pour s'assurer de leur état de santé, leur rappeler les bons gestes à adopter face à la chaleur et, si nécessaire, leur apporter une aide adaptée ou les orienter vers les services compétents.
**Le CCAS souhaite actualiser le registre communal.** Pour cela, chacun est invité à se manifester auprès du CCAS communal s'il souhaite être inscrit ou inscrire un proche sur ce registre d'appel. **L'inscription est gratuite et volontaire.**

Elle peut être demandée par la personne concernée, son représentant légal, un proche ou un tiers. Le service d'appel est gratuit et confidentiel.
**Plusieurs solutions pour l'inscription :**
- Se déplacer en mairie aux heures d'ouvertures
- Contacter la mairie par téléphone au 02 99 42 03 33

Le CCAS est à votre écoute, prenez soin de vous et des autres.







## NOUVELLE CARTE MOBILITÉ INCLUSION (CMI)

**Remplacez vos anciennes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement avant le 31 décembre 2026**




**Pour joindre la MDPH 35 :**
13 avenue de Cucillé - CS13103, 35031 Rennes CEDEX

**Téléphone : 0800 35 35 05**
(numéro vert : services et appels gratuits)

**Site internet :** www.mdph35.fr

Ille & Vilaine

La Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine souhaite vous informer que **les anciennes cartes d'invalidité, de priorité, et de stationnement** pour personnes en situation de handicap **(format papier) ne seront plus valables après le 31 décembre 2026.**

Depuis 2016, ces cartes ont été remplacées sur tout le territoire national par la **Carte Mobilité Inclusion (CMI).**

Les personnes qui possèdent encore une ancienne carte sont invitées **à prendre contact avec la MDPH** afin d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir la Carte Mobilité Inclusion au format actuel et ne pas perdre leurs droits.

**Les CMI déjà délivrées ne sont pas concernées par cette échéance et restent valables jusqu'à la date indiquée.**

## CLIC



Clic des 4 rivières

Service gratuit et personnalisé d'information, d'accompagnement et d'orientation à destination des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leur entourage

Bâtiment Le RESO
26 rue du Commandant Charcot
35580 GUICHEN
02.99.52.01.59
contact@clic4rivieres.fr

Ille & Vilaine le département · Maison départementale des personnes handicapées Ille-et-Vilaine · Vallons de Haute Bretagne · Bretagne Porte de Loire Communauté

**Accueil sur rendez-vous à Guichen et aux permanences délocalisées***

★ Priorité donnée aux personnes avec difficulté de mobilité

| | | lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Guichen | Le RESO<br>26 rue du Commandant Charcot<br>35580 GUICHEN | 9h-12h Sur RDV<br>14h-17h Accueil téléphonique | 9h-12h Accueil téléphonique<br>14h-17h Sur RDV | 9h-12h Accueil téléphonique<br>14h-17h Sur RDV | 9h-12h Accueil téléphonique<br>14h-17h Sur RDV | FERMÉ AU PUBLIC |

## Laurence Guilloret, SOPHROLOGUE À LASSY



Sophrologue depuis plus de 15 ans et diplômée de l'Institut de Sophrologie de Rennes, Laurence Guilloret a rejoint l'équipe paramédicale située au 1, rue Léon Piel à Lassy.

Dans son cabinet, au 1er étage, elle propose des séances individuelles adaptées à chacun pour vous accompagner dans la gestion du stress, des émotions et du deuil. Elle intervient également auprès des jeunes pour les aider à se préparer aux examens et aux différentes étapes de leur parcours : épreuves écrites et orales, permis de conduire ou encore orientation scolaire. Laurence met également son expertise en préparation mentale au service de nombreuses situations : examens médicaux, mariage, voyage, épreuves sportives, accouchement ou tout autre événement nécessitant de se préparer sereinement.

Grâce à son partenariat avec la Ligue contre le cancer, les personnes touchées par la maladie peuvent bénéficier de trois séances gratuites, renouvelables une fois, sous certaines conditions.

Avec bienveillance et une écoute active, Laurence vous transmet des techniques personnalisées de respiration, de relâchement corporel et de visualisation positive. Ces outils vous permettent de mieux vous connaître, de développer vos ressources personnelles et de retrouver un quotidien plus serein et harmonieux.

Elle se déplace également à domicile pour accompagner les adolescents ou les personnes dont l'état de santé ne permet pas de se déplacer. Ses interventions sont possibles à Lassy ainsi qu'à Goven, Baulon, Saint-Thurial, Guignen et Guichen.




**Consultation sur rdv au 07 83 49 64 83**
**ou par mail sophroLGL@free.fr**
**Site internet**
**https://www.laurenceguilloret.fr/**

## CCAS DE LASSY

### propose de nouveaux ateliers gratuits aux personnes retraitées






## RECENSEMENT DES DÉGÂTS LIÉS À LA SÉCHERESSE 2026 :

### appel aux habitants



La sécheresse de ces derniers mois a pu provoquer des désordres sur certaines habitations de la commune (fissures sur les façades, affaissement de sols, blocage de portes ou fenêtres, etc.).
Afin d'évaluer l'opportunité de solliciter auprès de la Préfecture la reconnaissance de l'état de **catastrophe naturelle** au titre du retrait-gonflement des argiles (RGA), la mairie invite les personnes impactées à se faire connaître.

### Comment déclarer vos dégâts auprès de la mairie ?

**Si vous avez constaté des désordres sur vos bâtiments :**

**Déclarez le sinistre en parallèle**

- auprès de votre assurance habitation.
- auprès de votre Mairie

**Transmettez un dossier comprenant :**

- ✔ Vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone, email).
- ✔ Un descriptif détaillé des dégâts constatés.
- ✔ Des photographies nettes des désordres.
- ✔ La date d'apparition des premières dégradations.

**Modalités d'envoi :**

- ✔ Par email à : accueil.mairie.lassy@orange.fr
- ✔ Par courrier ou dépôt en mairie : Mairie de Lassy — 5 rue de la Mairie, 35580 Lassy.

*(Attention : cette démarche permet uniquement de constituer le dossier communal. Elle ne garantit pas la décision finale du ministère ni le versement d'une indemnisation par votre assurance).*

**La date butoir des dépôts de dossier pour l'année 2026 est le 31 décembre 2026.**

## ÉLAGAGE ET DÉBROUSSAILLEMENT :

### Envoi de courriers recommandés par Enedis pour la sécurité du réseau électrique




Pour préparer la campagne d'élagage qui se déroulera du 15 octobre au 15 mars, le gestionnaire de réseau Enedis envoie actuellement des courriers recommandés avec accusé de réception aux propriétaires fonciers de la commune.

Ces interventions visent à couper la végétation autour de deux types de lignes, dont les travaux ont été délégués à la **société SERPE :**

**Les lignes de Moyenne Tension (HTA) :** Ce sont les grandes lignes à 3 câbles qui traversent les champs et les bois. Une seule branche sur ces lignes peut priver de courant un quartier ou le village entier.

**Les lignes de Basse Tension (BT) :** Ce sont les lignes les plus proches des habitations qui alimentent directement vos maisons.

**Une démarche obligatoire pour la sécurité de tous**

Ces courriers contiennent une demande officielle d'autorisation pour que les techniciens puissent accéder aux terrains privés. Cet entretien est une obligation légale pour éviter les risques d'incendie et les fils électriques coupés lors des tempêtes.

**Que se passe-t-il si vous ne répondez pas au recommandé ?**

La loi impose à Enedis de sécuriser ses réseaux. La liste de tous les propriétaires n'ayant pas renvoyé leur accord à Enedis sera officiellement transmise à la mairie.

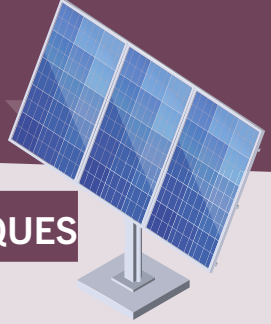
**Conformément à la réglementation :**

La mairie devra recontacter et relancer directement les habitants concernés.
En cas de refus persistant ou de silence, le Maire pourra utiliser ses pouvoirs de police pour faire exécuter les travaux d'office, aux frais du propriétaire.

**Que devez-vous faire ?**

Si vous recevez ce courrier recommandé, nous vous invitons **à remplir et renvoyer l'autorisation d'accès** au plus vite. Pour rappel, le bois coupé reste votre propriété et sera rangé proprement sur votre terrain par l'entreprise de coupe.

La municipalité vous remercie pour votre réactivité et votre collaboration.



## Démarchage et règles d'urbanisme pour LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

### Information de la mairie aux habitants

**Ne commencez aucun travaux avant l'accord de la mairie !**
Face à la recrudescence du démarchage à domicile et téléphonique pour l'installation de panneaux photovoltaïques, la municipalité tient à rappeler les règles strictes en matière d'urbanisme. Le non-respect de ces règles vous expose à de graves sanctions.

**La Déclaration Préalable (DP) est obligatoire**
Toute pose de panneaux solaires (en toiture ou modifiant l'aspect extérieur de votre habitation) doit obligatoirement faire l'objet **d'une Déclaration Préalable de travaux déposée ou envoyée au service urbanisme de notre mairie.**
Certaines sociétés de démarchage insistent lourdement pour débuter le chantier immédiatement, affirmant que les démarches sont « une simple formalité » ou qu'elles s'en occupent. **Ne cédez jamais à la pression.**

**Quels sont les délais légaux ?**
**1 mois d'instruction :** C'est le délai légal standard pour l'examen de votre dossier par la mairie.
**2 mois d'instruction :** Ce délai est porté à deux mois si votre logement se situe dans un secteur protégé ou dans le périmètre d'un **bâtiment historique** (soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France).

**Tant que ce délai n'est pas écoulé et que vous n'avez pas reçu l'arrêté d'accord écrit de la mairie (ou le certificat de non-opposition), aucun travail ne doit commencer.**

**Les risques pour le propriétaire :**
C'est le propriétaire du logement qui est légalement responsable, et non l'installateur.
Réaliser des travaux sans autorisation ou avant la fin du délai d'instruction constitue une infraction au Code de l'urbanisme.
Vous vous exposez à :
– Des poursuites pénales et de lourdes amendes.
– L'obligation légale de démonter l'installation et de remettre la toiture en état d'origine,
entièrement à vos frais.

**Le bon réflexe :**
**Avant de signer un bon de commande ou de laisser une entreprise monter sur votre toit, exigez de voir la preuve écrite de l'accord d'urbanisme délivré par la mairie.**
En cas de doute sur vos démarches ou sur le zonage de votre maison, contactez directement la mairie.

## VOS CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS EN MAIRIE DE LASSY :

### rappel de la procédure



Vous devez renouveler votre carte nationale d'identité ou votre passeport ? **Pour rappel, la mairie de Lassy dispose d'un dispositif de recueil pour enregistrer vos demandes.**

**Comment procéder ?**
1. **Pré-demande en ligne:** rendez-vous sur le site de l'ANTS (ants.gouv.fr) pour remplir votre dossier préalable.
2. **Prise de rendez-vous** : les créneaux pour le dépôt des dossiers et le retrait des titres s'effectuent en ligne sur le site de la commune (lassy35.fr). Les RDV ont lieu les lundis et mardis.
3. **Le jour du RDV :** présentez-vous en mairie avec votre numéro de pré-demande et les originaux de vos pièces justificatives (photo d'identité récente de moins de 6 mois sans lunettes, justificatif de domicile de moins de 3 mois).
4. **Retrait :** les retraits se font également sur rendez-vous dès réception du SMS d'alerte, dans un délai de 3 mois.

*Note : la présence du demandeur (et de l'un des parents pour un mineur) est obligatoire. La présence de l'intéressé est requise dès 12 ans pour le retrait.*

## Inscription électorale & ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2027




Vous êtes nouvellement arrivé à Lassy ou vous aurez 18 ans d'ici le prochain scrutin ?
N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de la commune !

**Quelle est la date limite d'inscription ?**
Conformément à la réglementation du code électoral, les demandes d'inscription sont
recevables jusqu'au 6ème vendredi précédant le premier tour du scrutin.
Pour l'élection présidentielle de 2027, la date limite d'inscription est fixée au vendredi
12 mars 2027.

**Comment vous inscrire ?**
- En ligne : sur le site officiel (service-public.fr) muni d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et d'une pièce d'identité en cours de validité.
- En mairie ou par courrier : avec le formulaire Cerfa n°12669 accompagné de vos justificatifs.
- *Note : Les jeunes atteignant 18 ans et ayant effectué leur recensement citoyen à 16 ans sont inscrits automatiquement sur les listes.*



## Voyagez par les sens avec L'BEAUTY & L'SPA !



Et si vous pouviez voyager à travers le monde et l'imaginaire… sans quitter Lassy ?

L'Beauty et L'Spa proposent une expérience originale avec leurs massages sensoriels immersifs. Installé confortablement et équipé d'un casque audio, vous êtes plongé dans un univers musical et laissez-vous porter par une histoire, tandis que les manœuvres du massage suivent la musique et ses émotions, comme une véritable chorégraphie sur le corps.

**Plusieurs voyages sont actuellement proposés :**

- **Ciné-Sens,** pour se laisser emporter par les plus belles musiques de films.
- **Ciné-Rêves**, un retour en enfance au son des musiques de dessins animés, pour les adultes comme pour les enfants.
- **Odyssée de l'esprit**, une invitation à rejoindre l'Île aux Songes, guidée par une voix méditative pour favoriser l'évasion et le lâcher-prise.
- **Excalibur**, un voyage mystérieux et envoûtant au cœur de l'univers celtique.

Et l'aventure ne s'arrête pas là : de nouveaux voyages sensoriels sont en préparation, pour continuer à faire découvrir de nouveaux univers et de nouvelles émotions.
Voyagez loin… tout en restant à Lassy !

## L'ECHOPPE DU CANUT

### L'épicerie du bourg / Produits locaux




Vous trouverez à l'échoppe une large gamme de produits locaux mais pas que.
- légumes, fruits
- fromages (vache, brebis, chèvre), laitages,
- épicerie (œufs, huile, farine, miel, bière,…)
- viande (porc, volaille, agneau, bœuf) en fonction des semaines

Les approvisionnements sont autant que possible locaux (une vingtaine de producteurs), et les produits proposés sont quasi totalement issus de l'agriculture biologique.

**- possibilité de commander du poisson via le site de Poiscaille (pêche durable)**

Magasin de producteurs locaux :
1 rue Pierre-Marie Josse à Lassy (face à la pizzeria)
Ouvert le vendredi de 16h30 à 19h30.

## POISCAILLE c'est quoi ?

Poiscaille, c'est le **panier de la mer 100% français et durable.**
Poiscaille vous garantit des poissons, coquillages et crustacés pêchés en France par des petits patrons pêcheurs, pour une qualité exceptionnelle !
Les paniers de la mer c'est **une formule flexible et sans engagement,** livrée dans toute la France !

**◗ Le Casier de la mer c'est quoi ?**

Le Casier c'est le nom qu'on donne à votre panier de la mer, c'est notre version marine du panier de légumes : un Casier de la mer composé de poisson, de coquillages, de crustacés ou d'un mélange, **à choisir chaque soir** en fonction de vos envies et vos besoins :

- Nos casiers Standard constituent un repas pour 2 à 3 personnes
- En version XS, comptez un repas pour 1 à 2 personnes
- En version XL, comptez un repas pour 3 jusqu'à 10 personnes !

Plus de 50 combinaisons possibles proposées par jour en fonction de la pêche du jour. Le tout **à partir de 16.90€ par Casier** (pour un casier XS) à la fréquence que vous souhaitez, chaque semaine ou chaque quinzaine. Chaque Casier est **pêché durablement** et selon des critères bien précis afin de garantir une **fraîcheur inégalée** dans la filière. (48h entre la pêche et l'assiette/ livraison en camion réfrigéré).

**◗ Comment ça marche ?**

**Les pêcheurs partent en mer**
Ils dégottent poissons, coquillages et crustacés, prélevés avec le moins d'impact possible sur la ressource et rapatriés le jour même dans les ateliers de Poiscaille.

**Je choisis le contenu de mon Casier**
Chaque jour à partir 19h et jusqu'à 22h, on me propose plus de 50 combinaisons de produits pêchés le jour même. Je sélectionne mon Casier selon mes envies.

**Je récupère ma commande dans mon commerce de proximité.**
Je profite de mes courses habituelles pour récupérer mon Casier de la mer chez mon commerçant. Et la livraison est offerte ! **A LASSY c'est à l'Echoppe du canut le vendredi soir.**

**Je cuisine et je me régale**
À chaque Casier, je reçois par e-mail une sélection de recettes et d'astuces vidéo pour préparer mes produits. J'en profite pour faire des découvertes et régaler toute ma famille.

**Toutes infos sur : https://poiscaille.fr/**



## Installation du NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Les 55 élus communautaires issus des élections municipales des 15 mars et 22 mars 2026 ont élu le nouvel exécutif de la Communauté de communes le 9 avril 2026. Un président Mr BEAUJOUAN Thierry, maire de Guipry-Messac (1er rang - 2ème à droite ) 11 vice-présidents et une conseillère déléguée Véronique Le Duc 1ère adjointe à Lassy (1er rang 4ème à droite) constituent le bureau communautaire qui se réunit toutes les semaines. Le conseil communautaire délibère sur les sujets qui ont été travaillés au préalable dans les commissions et au bureau communautaire. Les délibérations sont accessibles sur : https://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr/les-decisions-des-elus/. Vous voulez suivre l'actualité intercommunale, découvrir VHBC et ses services à la population : https://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr/




## L'exposition « RÉNOVATION DE L'HABITAT EN BRETAGNE » s'installe dans vos médiathèques !

Vous envisagez de rénover votre logement, d'adapter votre habitat face à la perte d'autonomie ou de réduire vos factures d'énergie ? Tout au long de l'année, l'exposition itinérante « Rénovation de l'Habitat en Bretagne » (RHB) parcourt le réseau des médiathèques du territoire, des permanences d'information seront également organisées dans certaines.

En accès libre et gratuit, cet événement vous apporte des réponses concrètes et vous informe sur les aides financières mobilisables pour vos projets. Une exposition pratique pour tous vos projets.
Au fil de votre visite, vous découvrirez des solutions concrètes pour :

- Rénover votre logement et améliorer son confort.
- Réaliser des économies d'énergie au quotidien.
- Adapter votre logement au vieillissement ou au handicap.
- Connaître les aides financières disponibles pour concrétiser vos travaux.

### Calendrier de l'exposition

| | |
|---|---|
| Médiathèque de Bourg-des-Comptes | Octobre |
| Médiathèque de Saint-Senoux | Novembre |
| Médiathèque de Guignen | Décembre |
| Médiathèque de La Chapelle-Bouëxic | Janvier |
| Médiathèque de Mernel | Février |
| Médiathèque de Lohéac | Mars |
| Médiathèque de Saint-Malo-de-Phily | Avril |
| Médiathèque de Pont-Réan | Mai |
| Médiathèque de Guipry-Messac | Juin |

### Contact et informations

Besoin d'informations complémentaires ?
N'hésitez pas à contacter la Maison de l'Habitat :
Téléphone : 02 90 71 08 35 et E-mail : habitat@vallonsdehautebretagne.fr

## CINÉMA LE BRETAGNE




Envie de vous distraire le temps d'un film, d'un dessin animé, un documentaire, un court métrage, le cinéma associatif le Bretagne, animé par 60 bénévoles, vous accueille dans 2 salles confortables. Le programme mensuel de projections est riche, varié et à Lassy vous pouvez le trouver version flyer à la médiathèque, à l'accueil de la mairie, dans les commerces, mais aussi sur le site de l'association.

Le cinéma est situé Avenue du Général De Gaulle à Guichen entre la piscine Aquavallons et la salle de sport du COSEC, en face le collège Noël Dufail.

**Toutes infos sur le site :**
https://www.cinebretagne.fr/
Tel : 02 99 57 31 31 // mail :
accueil@cinebretagne.fr



# Venue du Père Noël à Lassy

VIENS TE PRENDRE EN PHOTO AVEC LUI





**ANIMATIONS**

**MAQUILLAGES**




## Vendredi 18/12

DE 18H À 21H





**BOISSONS CHAUDES**

**CRÊPES**

ho ho ho



**FOIE GRAS-HUITRES**

-PLACE SAINT MARTIN-